

125-0119/1



Le mercredi 29 janvier 2025 Page 1 sur 3



Demandeur

Date de demande 23-janv-25

Vos références LLFC 16891

Mr Julien ROPION
GO JARDIN
Guillonjean
Statue Blanche
33580 COURS-DE-MONSÉGUR
FRANCE

Nous vous remercions de nous avoir confié vos échantillons pour analyses. Les résultats ci-après concernent uniquement les échantillons soumis aux analyses. Ils ne peuvent être extrapolés aux propriétés éventuelles d'un lot. Ce document ne peut pas être reproduit partiellement sans l'accord du laboratoire.

En cas de diffusion à des tiers, vous êtes tenu de remettre à votre destinataire le fichier PDF original afin d'assurer l'authenticité du rapport.

Il comporte 3 page(s) et 0 fiches annexe(s).

Nous vous souhaitons bonne réception, et nous vous prions de croire en nos sentiments les plus dévoués.

Clément CATTEAU

Responsable des essais

12



Le mercredi 29 janvier 2025 Page 2 sur 3

Informations communuquées par le client ~

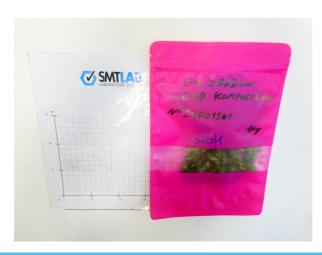
Echantillon n° 1 KOMPOLTI BIO Reçu le 23/01/2025

Type de produit FLEURS
Masse 10G
Contenant SACHET

Origine

<u>Résultat</u>

n°lot 24K01S01 Commentaire Néant



90-300-cbd Détermination de la teneur en cannabinoides par chromatographie liquide

Dosage en LC-MSMS après extraction dans du méthanol

Dosage en Lo-Momo apres extraction dans du methanor

d9 THC total 0.2039

°Total potentiel déterminé par le calcul

Réalisé le 29/01/25 - Ver. 1

Analyse-Ilfc SMT Laboratoire d'essais

29/01/2025 17:38:03

12



Le mercredi 29 janvier 2025 Page 3 sur 3

Fin du rapport

Ce rapport n'est pas présumé conforme au référenciel de l'accréditation.

Commentaires et valeurs limites relatives aux essais

Détermination de la teneur en cannabinoides par chromatographie liquide 90-300-cbd

```
Molécules analysées:

Acronyme (n°CAS)
CBD (13956-29-1) *
CBN (521-35-7)
CBG (25654-31-3)
CBC (20675-51-8) *
delta-9 THC (1972-08-3) * #
delta-9 THCA (23978-85-0) #
delta-8 THC (5957-75-5)
```

L'arrêté du 30 décembre 2021 limite l'utilisation de chanvre aux graines et fibres de plantes avec une teneur inférieure à 0.3% en THC.

 $^{\circ}$ Le delta 9-THC existe naturellement sous deux formes dans les fleurs de cannabis : la forme neutre (d9-THC) et la forme acide (d9-THCA). Lors de la consommation ou sous l'effet de la chaleur et du vieillissement, le d9-THCA subit une décarboxylation, se transformant en d9-THC, la forme active et psychoactive.

Les limites légales en THC sont généralement basées sur le potentiel total en delta 9-THC, qui inclut la conversion du THCA en THC neutre.

La teneur totale en delta-9 THC est calculée comme suit : delta-9 THC total = $d9-THC + d9-THCA \times 0,877$.

Le facteur 0,877 reflète la perte de masse moléculaire qui intervient lors de la décarboxylation, assurant ainsi une estimation précise de la teneur potentielle en d9-THC total.

LQ : Limite de quantification / Quantification limit

nd : Non détecté / Not detected

29/01/2025 17:38:03

12